

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 9 MARS 1998
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 33 votants

Tous les Délégués

sauf :

MM. FRIEDMANN, MEYER J. P. (excusés) qui étaient représentés respectivement
par MM. WELTZER, FULLENWARTH.

MM. MEYER-KUHN, GOETZ, HOLTZMANN, WINLING, M. GROSS,

Mme MAECHLING - excusés -

MM. MEYER Ch., WEISS, LOBSTEIN.

N° 1511998

OBJET : INDEMNITÉS DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS POUR L'ANNÉE 1998

Le Président et les Vice-Présidents ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire délibère sur ce point sous la présidence de Monsieur Alphonse TIMMEL.

M. TIMMEL rappelle au Conseil Communautaire les montants des indemnités versées au Président et aux Vice-Présidents en 1997. Il propose ensuite de reconduire ces indemnités pour l'année 1998, selon les crédits prévus au Budget Primitif 1998.

- VU les indemnités annuelles du Président et des Vice-Présidents pour l'année 1997 fixées par délibération du 12 mai 1997

- CONSIDÉRANT le Budget Primitif 1998

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer les indemnités du Président et des Vice-Présidents, pour l'année 1998, comme suit :

Président

M. LOGEL

2 500 F par mois, soit

30 000 F par an

1er et 2e Vice-Présidents

M. HAAS

1 000 F par mois, soit

12 000 F par an

M. WITTMER

1 000 F par mois, soit

12 000 F par an

Les six autres Vice-Présidents

**Mme WEISS, Mme CABIROL, Mme MAECHLING, M. SIBLER, M. SCHLOSSER,
et M. PRÉVOT**

**600 F par mois, soit
chacun**

**7 200 F par an
chacun**

et de procéder aux mandatements, avec effet rétroactif au 1er janvier 1998.

Pour copie conforme,
MORSBRONN-LES-BAINS, le 21 avril 1998

Le Président,
Bernard LOGEL

